

Rapport public Parcoursup session 2022

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive PACA - site d'Aix-en-Provence (CREPS) - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif
- Mention Activités aquatiques et de la natation (26736)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
CREPS PACA - site de Boulouris - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (26736)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	115	20	31	9
CREPS PACA - site d'Antibes - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (26737)	Jury par défaut	Tous les candidats	14	115	23	32	9

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Le BPJEPS nécessite une bonne condition physique et une bonne maîtrise technique de la discipline sportive visée par la mention du diplôme. Une pratique sportive personnelle, dans un club de la discipline sportive de la mention, est recommandée. Sous réserve de concentration et d'assiduité, les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier. La mise en situation professionnelle intervenant assez rapidement, un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise. L'expression écrite doit permettre une communication pratique et claire.

Attendus locaux

Attention, nos conditions d'entrée en formation sont sélectives

** Etre titulaire de l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) ou son équivalent, assorti de la mise à jour de la formation continue*

** Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'activité ou des activités physiques ou sportives, concernées par le diplôme, datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation, en utilisant le modèle en annexe IV-BIS (p13) sur http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/annexes_consolidees_bpjeps_aan_4uc_180621.pdf;*

** Etre admis à l'examen du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) et si nécessaire produire l'attestation justifiant qu'il est à jour de sa vérification de maintien des acquis*

Ces pièces, à l'exception du certificat médical, seront vérifiées au plus tard lors de l'inscription définitive du candidat en formation.

En cas de non présentation, la proposition d'admission sera caduque et l'établissement ne procédera pas à l'inscription au motif que le candidat ne remplit pas l'ensemble des conditions préalables à l'entrée en formation propres au diplôme, tel que prévu par le [3° de l'article D. 212-27-1 du code du sport](#).

Rappel : le candidat doit être en possession de son certificat médical au moment du passage des épreuves

Le BPJEPS activités aquatiques et de la natation du CREPS PACA est organisé sur 2 sessions distinctes :

- une session sur le site d'Antibes
- une session sur le site de St Raphaël/Boulouris

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

CREPS PACA - site de Boulouris - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (26736):

- Concevoir un projet pédagogique ;
- Conduire des actions à visée d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires ; d'activités de loisirs de forme et de bien être et d'enseignement des nages codifiées ;
- Organiser la sécurité des activités aquatiques ;
- Assurer la sécurité d'un lieu de pratique ;
- Assurer la sécurité des pratiquants dont il a la charge ;
- Assurer la sécurité d'un lieu de pratique dans le domaine de l'hygiène de l'air et de l'eau ;
- Gérer un poste de secours ;
- Participer au fonctionnement de la structure.

Le cursus de formation mis en œuvre respecte le principe de l'alternance pédagogique prévoyant des situations de formation en centre de formation et d'autres en entreprise, sous la responsabilité d'un tuteur. Le principe pédagogique s'appuie sur la méthodologie de projet, qui permet d'aborder concrètement des domaines aussi variés que l'anatomie, la physiologie, la psychologie, la pédagogie, la réglementation. Ils sont donc abordés de manière très contextualisée, en relation directe avec l'exercice professionnel. Les évaluations sont réalisées majoritairement en situation professionnelle réelle.

<https://www.creps-paca.fr/formation.offre#activites-aquatiques>

CREPS PACA - site d'Antibes - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation (26737):

- Concevoir un projet pédagogique ;
- Conduire des actions à visée d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires ; d'activités de loisirs de forme et de bien être et

d'enseignement des nages codifiées ;

- Organiser la sécurité des activités aquatiques ;
- Assurer la sécurité d'un lieu de pratique ;
- Assurer la sécurité des pratiquants dont il a la charge ;
- Assurer la sécurité d'un lieu de pratique dans le domaine de l'hygiène de l'air et de l'eau ;
- Gérer un poste de secours ;
- Participer au fonctionnement de la structure.

Le cursus de formation mis en œuvre respecte le principe de l'alternance pédagogique prévoyant des situations de formation en centre de formation et d'autres en entreprise, sous la responsabilité d'un tuteur. Le principe pédagogique s'appuie sur la méthodologie de projet, qui permet d'aborder concrètement des domaines aussi variés que l'anatomie, la physiologie, la psychologie, la pédagogie, la réglementation. Ils sont donc abordés de manière très contextualisée, en relation directe avec l'exercice professionnel. Les évaluations sont réalisées majoritairement en situation professionnelle réelle.

<https://www.creps-paca.fr/formation.offre#activites-aquatiques>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les sous-commissions d'évaluation ont étudié les dossiers des candidats ayant réussi les tests d'exigences préalables (TEP) et ont pris en compte les éléments décrits dans les relevés de notes, plus particulièrement de français et d'EPS, dans les appréciations des enseignants, dans la fiche avenir, dans la lettre de motivation ainsi que les descriptions en termes de pratique sportive personnelle et d'investissement dans la discipline.

Lors de l'entretien avec chaque candidat, une attention a été portée sur la maîtrise de l'expression orale, la motivation, la connaissance du dispositif de formation (modalités de formation, de certification, démarches pour trouver une structure d'alternance...) et le projet professionnel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Après étude des dossiers, la commission conseille aux candidats désirant suivre la formation conduisant au BPJEPS Activités aquatiques et de la natation, en complément des éléments préalables à l'admission décrit, de :

- pratiquer plusieurs disciplines sportives de la natation ;
- se renseigner sur le dispositif de formation (contenu, organisation, certifications, alternance...) ;
- démontrer un réel intérêt pour l'encadrement et l'animation de tout public (tout âge, tout niveau, en situation d'handicap...) ;
- rechercher ou disposer au plus tôt d'une structure d'alternance (contacts ou accords des structures d'accueil) ;
- se préparer à vivre avec des cultures différentes de la sienne, à vivre des expériences collectives... ;
- prendre conscience que chacun est responsable de ses apprentissages (autonomie), de ses réussites...

La commission préconise aux candidats de se préparer à l'entretien de sélection afin de permettre une présentation orale claire des motivations, du projet et des expériences dans le champ des APS.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de français	Appréciations et notes, assiduité	Bulletins de 1ère / Note obtenue au bac de français	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Notes d'EPS	Appréciations et notes, assiduité	Bulletins de 1ère et terminale / Note obtenue au bac / Résultats de la dernière classe fréquentée	Très important
	Méthode de travail	Appréciations du professeur principal	Fiche Avenir / Entretien de sélection	Important
	Capacité à l'oral	Elocution, clarté des propos, réponse adaptée et argumentée à la question	Capacité à s'exprimer lors de l'entretien de sélection	Essentiel
	Expression écrite / Qualité de la syntaxe	Orthographe, grammaire, syntaxe	Projet de formation motivé	Très important
Savoir-être	Autonomie, capacité d'organisation	Appréciation du professeur principal, argumentation, organisation des propos et posture	Fiche Avenir / Appréciations des professeurs sur le(s) dernier(s) bulletin(s) / Entretien de sélection	Essentiel
	Capacité à s'investir, implication	Motivation exprimée et expériences présentées, connaissances de la formation et projet professionnel	Fiche Avenir / Projet de formation motivé / Entretien de sélection	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Maîtrise des exigences de la formation	Capacités physiques démontrées	Réussite aux épreuves physiques	Essentiel
	Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation	Motivation exprimée, connaissances de la formation et de son organisation	Projet de formation motivé / Entretien de sélection	Essentiel

	Connaissance des exigences de la formation : Recherche d'une structure d'alternance	Démarches effectuées auprès de structures d'accueil	Entretien de sélection	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique sportive en club, expérience d'encadrement et/ou d'animation	Sports pratiqués, niveau de pratique, diplômes et expériences d'encadrement	Rubrique Activités et centres d'intérêts	Essentiel
	Engagement (citoyen, associatif)	Appréciation du professeur principal, expériences, investissement	Fiche Avenir / Projet de formation motivé / Rubrique Activités et centres d'intérêts	Essentiel

Signature :

JEROME ROUILLAUX,
 Directeur de l'établissement Centre de Ressources,
 d'Expertise et de Performance Sportive PACA - site d'Aix-
 en-Provence (CREPS)